

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT AVEYRON
COMMUNE DE MANHAC

Séance du 11 septembre 2026

Date de convocation

04/09/2026

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 10

Nombre d'absents excusés : 3

Nombre de pouvoirs : 3

L'an deux mil vingt-six, le onze septembre, à vingt heures quinze,
Se sont réunis les membres du Conseil municipal sous la présidence de
Monsieur CALMELS Bernard, Maire.

M. Nicolas BOUTONNET été élu secrétaire de séance

Présents : BOUTONNET Nicolas, CABROL Vanessa, CALMELS Bernard,
COSTES Séverine, GANEAU Emmanuelle, MARTY Sandrine, MAZIERE
Benoit, MONTEILLET Marjorie, POUGET Daniel, TARROUX Candy.

Absents excusés : POUGET Joël procuration donnée à Bernard CALMELS,
THERON Camille procuration donnée à TARROUX Candy, VABRE Philippe
procuration donnée à BOUTONNET Nicolas.

DEL2026-46**Nomination d'un secrétaire de séance**

Vu l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance. Il peut adjoindre à ce secrétaire des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

Considérant qu'il s'agit de nommer le secrétaire de la séance de ce jour.

Considérant que BOUTONNET Nicolas est candidat

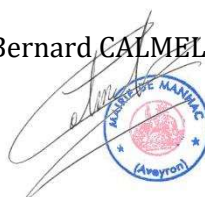
Le Conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés :

- Nomme BOUTONNET Nicolas en qualité de Secrétaire de Séance

Fait et délibéré, à Manhac, les jour, mois et an susdits

Bernard CALMELS

Nicolas BOUTONNET



Certifié exécutoire par affichage le 14/09/2026 et envoi à la
Préfecture